



DISNEY+ ET LE CINÉMA FRANÇAIS SIGNENT UN ACCORD SUR LE FINANCEMENT ET LA DIFFUSION DE LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Les organisations du cinéma français – représentées par le BLIC*, le BLOC** et L'ARP – et Disney+ ont conclu un accord de financement et de diffusion des œuvres cinématographiques françaises, européennes et des films produits et distribués par Disney. Cet accord permettra aux abonnés Disney+ de visionner ces films 9 mois après leur sortie en salles, contre 17 mois actuellement.

Dans le cadre de cet accord d'une durée de trois ans, Disney+ s'engage à investir 25 % de son chiffre d'affaires net annuel généré en France pour financer des œuvres cinématographiques et audiovisuelles, européennes et françaises.

Ainsi, Disney+ s'engage sur un investissement sur trois ans, en achat et en préachat, dans la création cinématographique, et à financer un minimum de 70 films sur cette période en assurant une diversité de genres, et de budgets.

Avec ces engagements, Disney, premier distributeur de films en salles en 2024 en France, réaffirme son ambition d'agir, aux côtés de l'ensemble des acteurs des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, et renforce ainsi la création et la diffusion au service des œuvres et du public.

Hélène Etzi, Présidente de The Walt Disney Company France, déclare : « *Cet accord marque une étape importante pour les spectateurs français. Rendre les films accessibles au plus grand nombre, d'abord en salles, puis beaucoup plus rapidement sur la plateforme Disney+, est un premier pas essentiel pour répondre aux usages des Français. Cet accord témoigne de l'engagement indéfectible de Disney envers le public, et de sa volonté de continuer de travailler avec les talents et les producteurs français des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel.* »

Les organisations du cinéma déclarent : « *Nous sommes très heureux que Disney+ rejoigne les opérateurs signataires de la chronologie des médias ayant conclu un accord de financement et de diffusion avec le cinéma, lui permettant ainsi de renforcer son soutien à la création française et européenne, et proposer à ses abonnés des films récents.* »

Contacts presse :

Disney+ : Nathalie Dray - Nathalie.dray@disney.com 06 85 24 93 01

L'ARP : Claire Vorger - clairevorger@gmail.com - 06 20 10 40 56

Le BLIC : Hélène Herschel - helene.herschel@fnef.fr - 07 76 97 38 22

Le BLOC : Rosalie Brun - rbrun@la-srf.fr - 06 80 53 45 84 et Thomas Séjourné - thomas.sejourné@producteurscinema.fr - 06 13 15 66 59

***Pour le BLIC, Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques :**

Association des Producteurs Indépendants (API)

Fédération Nationale des Éditeurs de Films (FNEF)

Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF)

Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia (FICAM)

Syndicat de l'Édition Vidéo Numérique (SEVN)

****Pour le BLOC, Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma :**

L'Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID)

AnimFrance

Distributeurs Indépendants Réunis Européens (DIRE)

Groupement National des Cinémas de Recherche (GNCR)

Guilde Française des Scénaristes

Scénaristes de Cinémas Associés (SCA)

Société des Réalisateurs et Réalisatrices de Films (SRF)

Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI)

Syndicat Français des Artistes-Interprètes (SFA-CGT)

Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires (SFAAL)

Syndicat National des Auteurs et Compositeurs (SNAC)

Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma (SPIAC-CGT)

Syndicat des Producteurs Indépendants (SPI)

Union des Producteurs de Cinéma (UPC)